



Attente d'une carte séjour

Par **Selmen**, le **27/10/2013** à **17:42**

bonjour , j'ai une question si vous pouvais m'aider svp !rnje suis d'origine Algérienne , le 27 octobre 2013 je me suis marié avec une française, j'ai déposer un dossier a la préfecture de Bobigny pour avoir un titre de séjour on effectuent un paiement de 110e concernant le timbre fiscal , ! après 6 mois d'attente j'ai eu mon réprécisé qui dure 4 mois autorisé son titulaire a travailler , les 4 mois de validité sont presque atteinte , mais jusqu'à présent j'ai toujours pas reçu la convocation médical .rnPs : durant les 6 mois d'attente après avoir déposer mon dossier j'ai était plusieurs fois a la préfecture leur demander comment ça ce fais sa prend autant de temps pour une simple réponse que a la base je devrais avoir une réponse dans un délais max de 3 mois ! on ma dis j'avait pas assez de justificatifs concernant la vie commun vue qu on est héberger c'est un ami .rncordialement .

Par **océan77**, le **02/11/2013** à **17:41**

Bonjour selmenrnVous avez déposé quand exactement à bobigny ??rnSi j'ai bien compris vous êtes marié après le dépôt de votre dossier a la préfecture ? Vous avez demander un titre de sejour sur base ??rnEt puis lors du dépôt du dossier il te remette une attestation de dépôt pas un récépissé rnCdlt

Par **océan77**, le **02/11/2013** à **17:43**

À moins que tu veut dire te marié octobre 2012 pas 2013 ??